

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2172

6 septembre 2008

SOMMAIRE

Accord Investment S.A.	104245	Jade Luxembourg S.A.	104248
Admivo G.m.b.H.	104218	JCF FPK I AIV ITB S.à r.l.	104240
Alster S.à r.l.	104210	JER Adriana S. à r.l.	104249
AMP Capital Investors (Kemble Water) S. à r.l.	104232	JER Audrey S. à r.l.	104248
Asia Alternatives Luxembourg S.à r.l. ...	104243	JER Europe Fund III 15 S.à r.l.	104251
Avima Sàrl	104218	Kroinv S.A.	104243
Banque BCP, S.A.	104213	LIC II Luxembourg	104255
Bylong S.A.	104253	Limpertsberg Real Estate Company S.A.	104248
CalEast Holdings	104246	Loue Air S.A.	104249
CalEast Holdings 5 Properties 1 S.à r.l. ...	104255	Martin Currie Global Funds	104249
CalEast Holdings 5 S.à r.l.	104254	MEIF III Luxembourg Holdings, S.à r.l. ...	104221
CambriaTech Holding S.A.	104241	Mingcheng International S.à r.l.	104240
CASTELLANI Frères	104247	Mym Finance, s.à r.l.	104219
Corporate Investments S.A.	104250	PBS - Professional Bureau Servicing S.à r.l., en abrégé PBS S.à r.l.	104232
Delamain S.à r.l.	104246	PIAA Finance S.A.	104243
D.J. Advisory Services s.à r.l.	104220	Postbahnhof an der Spree 5, Berlin S.à r.l.	104256
en.co.tec., Engineering Contracting Tech- nologies S.A.	104254	Repco 27 S.A.	104221
Euroinvest (Czech 2) S.à r.l.	104256	Repco 28 S.A.	104220
Euroinvest (Czech 3) S.à r.l.	104252	Repco 33 S.A.	104220
European Fire Systems Holding S.à r.l. ...	104247	Repco 42 S.A.	104219
European Property Fund (Holdings) Limi- ted S.à r.l.	104252	Repco 43 S.A.	104217
Expanco S.A.	104255	Repco 44 S.A.	104218
Finsai International S.A.	104251	Repco 45 S.A.	104219
Fire Systems Holding S.à r.l.	104245	Robeco Alternative Investment Strategies	104252
Formplast International S.A.	104256	Sailux S.A.	104250
Geneimmo S.A.	104253	S.L.Y.F. S.A.	104221
Glacis Invest S.A.	104254	Solymar S.A.	104251
Gotim Holding S.A.	104247	Steelex S.A.	104253
GSO Luxembourg Onshore Funding S.à r.l.	104242	The Dream Merchant Company Kft, Lu- xembourg Branch	104244
GSO Offshore Multicurrency Facility (Lu- xembourg) S.à r.l.	104241	T.M.I.P. S.à r.l.	104241
Handelsbanken Funds	104242	Treves S.A., SPF	104231
InsoMedia S.A.	104250	VAN HAM Fine Art Auctioneers s.à r.l. ...	104215
Isomex S.A.	104231		

Alster S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 139.349.

In the year two thousand and eight on the eighteenth of July.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Was held a meeting of the shareholders of Alster S.à r.l. (the "Company"), a Luxembourg société à responsabilité limitée, incorporated by a notarial deed drawn up on 10 June 2008, having its registered office at 13, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B.139.349 and whose articles of association (the "Articles") have been published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations under number 1665, page 79911 dated 7 July 2008 and have not been amended since.

The meeting is opened by Flora Gibert, notary clerk, with professional address in Luxembourg, being in the chair.

The Chairman appointed as Secretary, and the meeting elected as Scrutineer, Régis Galiotto, notary clerk, with professional address in Luxembourg.

The bureau formed, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I.- The names of the shareholders represented at the meeting, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list. This attendance list and proxies, signed *ne varietur* by the appearing persons and the notary, shall remain annexed to the present deed to be registered with it.

II.- It appears from the attendance list, that the 500 shares representing the whole share capital of the Company, are represented at this meeting. All the shareholders declare having been informed of the agenda of the meeting beforehand and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate on all items of the agenda.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Increase of the issued share capital of the Company by an amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) in order to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to twenty-five thousand Euro (EUR 25,000.-), in cash, by creating and issuing five hundred (500) new shares (the "Shares"), having the same rights and obligations as the existing shares, with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, with a share premium of a total amount of thirty-seven million one hundred eighty-nine thousand six hundred and four Euro and eighty-one cents (EUR 37,189,604.81.-), to be fully paid up, by way of contribution in cash;

2. Amendment of the article 5 of the Articles in order to reflect the decisions taken under the preceding resolution and insertion of a new paragraph to provide that the share premium paid on the Shares shall remain attached to such Shares; and

3. Miscellaneous.

After due and careful deliberation, the following resolutions are taken unanimously:

First resolution

The meeting of shareholders resolves to increase the issued share capital of the Company by an amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) in order to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to twenty-five thousand Euro (EUR 25,000.-), in cash, by creating and issuing five hundred (500) new shares (the "Shares"), having the same rights and obligations as the existing shares, with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, and issued with a share premium of a total amount of thirty-seven million one hundred eighty-nine thousand six hundred and four Euro and eighty-one cents. (EUR 37,189,604.81.-).

Subscription and payment

(1) Alpina Real Estate Fund SCA SICAV-FIS, a société en commandite par actions/ société d'investissement à capital variable/ fond d'investissement spécialisé incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 13, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Companies Register under number B.132.034, declares to subscribe to the ownership of two hundred forty-nine (249) Shares of twenty-five euro (EUR 25.-) each, issued with a share premium of a total amount of sixteen million seven hundred thirty-four thousand seven hundred twenty-two Euro and sixteen cents (EUR 16,734,722.16) (i.e a share premium of sixty seven thousand two hundred seven Euro and seventy-two cents (EUR 67,207.72) per share), for an aggregate total amount of sixteen million seven hundred forty thousand nine hundred forty-seven Euro and sixteen cents (EUR 16,740,947.16), and to fully pay them up along with the share premium by contribution in cash, therefore the amount of sixteen million seven hundred forty thousand nine hundred forty-seven Euro and sixteen cents (EUR 16,740,947.16), is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

The total amount of share premium of sixteen million seven hundred thirty-four thousand seven hundred twenty-two Euro and sixteen cents (EUR 16,734,722.16) (i.e a share premium of sixty seven thousand two hundred seven Euro and seventy-two cents (EUR 67,207.72) per share) paid on these two hundred forty-nine (249) Shares of twenty-five euro (EUR 25.-) each, shall remain attached to such two hundred forty-nine (249) Shares and are hereby allocated to a first special share premium account.

(2) Alpina Real Estate Company S.C.A., a société en commandite par actions, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 13, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Companies Register (Registre du Commerce et des Sociétés) under number B.131.697, declares to subscribe to the ownership of two hundred fifty one (251) Shares of twenty-five euro (EUR 25.-) each, issued with a share premium of a total amount of twenty million four hundred fifty-four thousand eight hundred eighty-two Euro and sixty-five cents (EUR 20,454,882.65) (i.e a share premium of eighty-one thousand four hundred ninety-three Euro and fifty-six cents (EUR 81,493.56.-) per share), for an aggregate total amount of twenty million four hundred sixty-one thousand one hundred and fifty-seven Euro and sixty-five cents (EUR 20,461,157.65), and to fully pay them up along with the share premium by contribution in cash, therefore the amount of twenty million four hundred sixty-one thousand one hundred and fifty-seven Euro and sixty-five cents (EUR 20,461,157.65), is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

The total amount of share premium of twenty million four hundred fifty-four thousand eight hundred eighty-two Euro and sixty-five cents (EUR 20,454,882.65) (i.e a share premium of eighty-one thousand four hundred ninety-three Euro and fifty-six cents (EUR 81,493.56.-) per share) paid on these two hundred fifty one (251) Shares of twenty-five euro (EUR 25.-) each, shall remain attached to such two hundred fifty one (251) Shares and are hereby allocated to a second special share premium account.

Second resolution

The meeting of shareholders resolves to amend article 5 of the Articles in order to reflect the decisions taken under the preceding resolution and to insert a new paragraph to provide that the share premium paid on the Shares shall remain attached to such Shares and which shall read as follows:

" Art. 5. Share capital.

5.1 The corporate capital is fixed at twenty-five thousand Euro (EUR 25,000.-) represented by one thousand (1000) shares having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each (hereafter referred to as the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2 Any share premium paid by a shareholder at the moment of issuance of shares by the Company, whether at incorporation or at the moment of a capital increase, shall be, unless decided otherwise by the general meeting of the shareholders, paid into one or more special share premium account(s) to be created at the moment of such subscription, which shall be exclusively relating to the shares subscribed by such shareholder. In the event of transfer of shares by a Shareholder, the share premium relating to such shares shall simultaneously be transferred together with the shares being assigned. Any share premium paid into a specific share premium account shall not be reimbursed to any shareholder other than the holder of the shares to which the said share premium relates.

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the legal and accounting principles."

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one hundred ninety four thousand Euros.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing person, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille huit, le dix-huit juillet,

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée des actionnaires de Alster S.à r.l, (la "Société") une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, constituée selon acte notarié en date du 10 juin 2008, ayant son siège social au 13, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg

sous le numéro B.139.349 et dont les statuts (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro 1665, page 79911 en date du 7 juillet 2008 et n'ont pas été modifiés depuis.

L'assemblée est ouverte par Flora Gibert, clerc de notaire, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, étant le Président.

Le Président désigne comme Secrétaire et l'assemblée choisit comme Scrutateur Régis Galiotto, clerc de notaire, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau étant formé, le Président déclare et requiert du notaire qu'il acte que:

I.- Les noms des actionnaires représentés à l'assemblée, les procurations des actionnaires représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence et la procuration ne varient, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 500 parts sociales représentant l'intégralité du capital social de la Société sont représentées à la présente assemblée. Tous les actionnaires déclarent avoir été préalablement informés de l'ordre du jour de l'assemblée et renoncent aux formalités de convocation. L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Agenda:

1. Augmentation du capital social émis de la Société à concurrence d'un montant de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) à vingt-cinq mille Euro (EUR 25.000,-), en numéraire, par la création et l'émission de cinq cents (500) nouvelles parts sociales, (les "Parts"), ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, avec une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25.-) chacune, plus une prime d'émission de trente-sept millions cent quatre-vingt-neuf mille six cent quatre Euro et quatre-vingt-un cents (EUR 37.189.604,81), entièrement libérée par un apport en numéraire.

4. Modification de l'article 5 des Statuts afin de refléter les décisions prises sous la résolution précédente et insertion d'un nouveau paragraphe afin que la prime d'émission payée sur les Parts restent attachée à ces Parts; et

5. Divers.

Après délibération, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée des actionnaires décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) à vingt-cinq mille Euro (EUR 25.000,-), en numéraire, par la création et l'émission de cinq cents (500) nouvelles parts sociales, (les "Parts"), ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, avec une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25.-) chacune, et émise avec une prime d'émission de trente-sept millions cent quatre-vingt-neuf mille six cent quatre Euro et quatre-vingt-un cents (EUR 37.189.604,81).

Souscription et paiement

(1) Alpina Real Estate Fund SCA SICAV-FIS, une société en commandite par actions/ société d'investissement à capital variable/ fond d'investissement spécialisé, constituée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 13, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.132.034, déclare souscrire comme il suit à la propriété de deux cent quarante-neuf (249) Parts de vingt-cinq Euro (EUR 25.-) chacune, émises avec une prime d'émission d'un montant total de seize million sept cent trente-quatre mille sept cent vingt-deux Euro et seize centimes (EUR 16.734.722,16) (i.e une prime d'émission de soixante-sept mille deux cent sept Euro et soixante-douze centimes (EUR 67.207,72) par part social), pour un montant total global de seize million sept cent quarante mille neuf cent quarante-sept Euro et seize centimes (EUR 16.740.947,16), qui vont être entièrement payées avec la prime d'émission par un apport en numéraire de telle façon que ledit montant de seize million sept cent quarante mille neuf cent quarante-sept Euro et seize centimes (EUR 16.740.947,16) est maintenant à la disposition de la Société, dont preuve a été donnée au notaire qui le reconnaît expressément.

Le montant total de la prime d'émission de seize million sept cent trente-quatre mille sept cent vingt-deux Euro et seize centimes (EUR 16.734.722,16) (i.e une prime d'émission de soixante-sept mille deux cent sept Euro et soixante-douze centimes (EUR 67.207,72) par part social) payé sur ces deux cent quarante-neuf (249) Parts de vingt-cinq Euro (EUR 25.-) chacune, doit rester attaché à ces deux cent quarante-neuf (249) Parts et est alloué à un premier compte spécial de prime d'émission.

(2) Alpina Real Estate Company S.C.A., une société en commandite par actions, constituée selon les lois du Grand Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 13, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.131.697, déclare souscrire comme il suit à la propriété de deux cent cinquante-et-une (251) Parts de vingt-cinq Euro (EUR 25.-) chacune, plus une prime d'émission d'un montant total de vingt million quatre cent cinquante-quatre mille huit cent quatre-vingt-deux Euro et soixante-cinq centimes (EUR 20.454.882,65) (i.e une prime d'émission de quatre-vingt-un mille quatre cent quatre-vingt-treize Euro et cinquante-six centimes (EUR 81.493,56) par part social), pour un montant total global de vingt million

quatre cent soixante et un mille cent cinquante-sept Euro et soixante cinq centimes (EUR 20.461.157,65), qui vont être entièrement payées avec la prime d'émission par un apport en numéraire de telle façon que ledit montant de vingt million quatre cent soixante et un mille cent cinquante-sept Euro et soixante cinq centimes (EUR 20.461.157,65) est maintenant à la disposition de la Société, dont preuve a été donnée au notaire qui le reconnaît expressément.

Le montant total de la prime d'émission de vingt million quatre cent cinquante-quatre mille huit cent quatre-vingt-deux Euro et soixante-cinq centimes (EUR 20.454.882,65) (i.e une prime d'émission de quatre-vingt-un mille quatre cent quatre-vingt-treize Euro et cinquante-six centimes (EUR 81.493,56) par part social) payé sur ces deux cent cinquante-et-une (251) Parts de vingt-cinq Euro (EUR 25.-) chacune, doit rester attaché à ces deux cent cinquante-et-une (251) Parts et est alloué à un premier compte spécial de prime d'émission.

Deuxième résolution

L'assemblée des actionnaires décide de modifier l'article 5 des Statuts, afin de refléter les décisions prises sous la résolution précédente et d'insérer un nouveau paragraphe afin que la prime d'émission payée sur les Parts reste attachée à ces Parts et qu'il soit dorénavant lu comme suit:

" Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-) représenté par mille (1000) parts sociales (les "Parts Sociales"), d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune. Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les "Associés".

5.2 Toute prime d'émission payée par un actionnaire au moment de l'émission des actions par la Société, que ce soit à la constitution ou à l'occasion d'une augmentation de capital, devra être versée, sauf décidé autrement par l'assemblée générale des actionnaires, sur un ou plusieurs compte(s) spécial(s) destiné(s) à la prime d'émission devant être créée à l'occasion de cette souscription et exclusivement dédié aux actions souscrites par cet actionnaire. Dans l'éventualité d'une cession d'actions par un actionnaire, la prime d'émission relative à ces actions sera simultanément transférée avec les actions afférentes. Toute prime d'émission versée sur un compte spécial dédié à la prime d'émission ne sera remboursée qu'aux actionnaires détenteurs des actions auxquelles cette prime d'émission est attachée.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par les principes légaux et comptables."

Coûts

Les frais, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société en conséquence du présent acte s'élèveront à approximativement cent quatre vingt quatorze mille Euros.

Aucun autre sujet ne figurant à l'ordre du jour, et personne n'ayant pris la parole, l'assemblée générale a été clôturée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare qu'à la demande des comparants, le présent acte soit dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française, à la demande de ces mêmes personnes, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Sur quoi le présent acte a été établi à Luxembourg, à la date mentionnée au début du présent acte.

Après que lecture de l'acte a été faite au mandataire des personnes comparantes, connues du notaire par son nom, prénom, statut marital, lieu de résidence, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: F. GIBERT, R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 juillet 2008, Relation: LAC/2008/30309. — Reçu cent quatre-vingt-six mille dix euros et cinquante-deux cents (186.010,52.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008109645/211/216.

(080127022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

Banque BCP, S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 5, rue des Mérovingiens, Z.A. Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 7.648.

En conformité avec les dispositions des articles 16-18 et 19 des statuts, la liste des signatures autorisées déposées au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 11 mars 2003, et rectifiée au Mémorial du 11 mars 2005, par la Banque BCP, S.A., est modifiée comme suit:

Catégories, Noms

A

- M. José VEIGA, Président du Directoire, Délégué à la gestion journalière
- M. Serge TONDU, Membre du Directoire, Délégué à la gestion journalière

A*

- M. Francisco LANÇA, Fondé de Pouvoir
- Mme Nicole WEBER, Fondé de Pouvoir
- M. Pedro SOUSA, Fondé de Pouvoir

B

- Mme Ana AFONSO
- Mlle Ana Paula MESQUITA
- M. Armando GONÇALVES
- M. Carlos ARAÚJO
- M. Carlos TAVARES
- M. Christian WURTZ
- M. Fernando SILVA
- M. Filipe GONÇALVES
- M. Francisco PALHARES
- M. José FERREIRINHA
- Mme Judite SOUSA
- M. Leonel OLIVEIRA
- Mme Liliana RODRIGUES
- M. Manuel ARANDA
- Mme Manuela RODRIGUES
- M. Marc GUINET
- M. Marco Aurélio HENRIQUES
- M. Miguel ALVES
- M. Miguel COSTA
- Mme Natália REUTER
- Mme Paulette DI BARI
- M. Paulo FÉLIX
- M. Paulo MARQUES
- M. Pedro RODRIGUES
- M. Rui CASTELO BRANCO
- M. Sérgio LEMOS
- M. Sérgio OLIVEIRA
- M. Victor SELEIRO

C

- M. Carlos BEZERRA
- Mme Catarina DIAS
- Mme Célia SOARES
- Mme Céu FIGUEIREDO
- Mme Cláudia TEIXEIRA
- Mme Cristine LARANJEIRO
- Mlle Elsa FIGUEIREDO
- Mme Isabel NICOLAU
- M. João Paulo FARRAJOTA
- Mme Júlia RIBEIRO
- Mme Mafalda COSTA
- M. Marco ANACLETO
- Mme Maria Helena GASPAR
- M. Paulo LOUREIRO
- M. Paulo NUNES
- M. Pedro MONTEIRO

- M. Stéphane LAMBIN
- M. Thierry JALABERT
- M. Vítor VIEGAS

Règles sur les signatures engageant la Banque

	Signatures conjointes	Signatures uniques
- Tous actes engageant valablement la société.		A
- Inscriptions et radiations d'hypothèques (sans limitation de montant).	A + A A + A* A*+ A*	
- Actes, documents et lettres accordant, confirmant, modifiant, suspendant ou dénonçant un crédit (sans limitation de montant).		
- Avals, cautionnements, tirages, acceptations, garanties données par la Banque (sans limitation de montant).	A + A A + A* A* + A*	
- Chèques, mandats, avis de disposition et ordres de transfert d'espèces ou de titres (sans limitation de montant).		
- Actes portant reconnaissance de dettes ou contenant obligation de sommes (sans limitation de montant).		A*
- Actes, documents et lettres accordant, confirmant, modifiant, suspendant ou dénonçant un crédit pour des montants n'excédant pas EUR 250.000.		
- Inscriptions hypothécaires dans le cadre d'acceptation de biens immobiliers de clients donnés en garantie, pour des montants n'excédant pas EUR 250.000.	A* + B B + B	
- Avals, cautionnements, tirages, acceptations, garanties données par la Banque pour des montants n'excédant pas EUR 250.000.		
- Chèques, mandats, avis de disposition et ordres de transfert d'espèces ou de titres, pour des montants n'excédant pas EUR 250.000.		
- Actes portant reconnaissance de dettes ou contenant obligation de sommes, pour des montants n'excédant pas EUR 250.000.		B
- Actes, documents et lettres accordant, confirmant, modifiant, suspendant ou dénonçant un crédit pour des montants n'excédant pas EUR 25.000.		
- Avals, cautionnements, tirages, acceptations, garanties données par la Banque pour des montants n'excédant pas EUR 25.000.	B + C C + C	
- Chèques, mandats, avis de disposition et ordres de transfert d'espèces ou de titres, pour des montants n'excédant pas EUR 25.000.		
- Actes portant reconnaissance de dettes ou contenant obligation de sommes, pour des montants n'excédant pas EUR 25.000.		C
- Correspondance ordinaire des services de la Banque qui, sans contenir obligation de sommes, engage la Banque par les informations, avis et opinions y exprimés.		A A* B C

Le 21 juillet 2008.

Banque BCP, S.A.

Référence de publication: 2008103334/1076/114.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01236. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080119543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2008.

VAN HAM Fine Art Auctioneers s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3326 Crauthem, 43, rue de Bettembourg.

R.C.S. Luxembourg B 140.965.

—
STATUTEN

Im Jahre zweitausendacht, den achtzehnten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Alex WEBER, mit dem Amtswohnsitz zu Niederkerschen.

IST ERSCHIENEN:

Die Gesellschaft "VAN HAM Art Publications GmbH", mit Sitz in D-50968 Köln, 10-16, Schönhauser Strasse, eingetragen beim Handelsregister in Köln (Deutschland) unter der Nummer HRB 58713,

hier vertreten durch Herrn Dan EPPS, Steuerberater, beruflich wohnhaft in L-2530 Luxemburg, 4, rue Henri Schnadt, aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift ausgestellt am 27. Juni 2008.

Die vorerwähnte Vollmacht bleibt, nach "ne varietur" Paraphierung durch den Bevollmächtigten der Erschienenen und den unterzeichneten Notar, gegenwärtiger Urkunde beigebogen um mit derselben einregistriert zu werden.

Die Komparentin, hier vertreten wie vorerwähnt, ersuchte den unterzeichneten Notar die Satzung einer von ihr zu gründenden Einmangengesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu beurkunden:

Art. 1. Die vorgenannte Komparentin gründet hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung unter der Bezeichnung "VAN HAM Fine Art Auctioneers s.à r.l."

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft ist in Crauthem.

Der Gesellschaftssitz kann durch Beschluss einer ausserordentlichen Gesellschafterversammlung an jeden anderen Ort des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Art. 3. Zweck der Gesellschaft ist der Handel mit, sowie die Veranstaltung von Versteigerungen und Vermittlung von Antiquitäten und Kunstgegenständen aller Art.

Die Gesellschaft kann Anleihen aufnehmen sowie den Gesellschaften, an denen sie direkt massgeblich beteiligt ist, jede Art von Unterstützung, Darlehen, Vorschuss oder Sicherheit gewähren.

Die Gesellschaft kann Unternehmen gleicher oder ähnlicher Art übernehmen, vertreten und sich an solchen Unternehmen beteiligen, sie darf auch Zweigniederlassungen errichten.

Fernerhin ist es der Gesellschaft gestattet, sämtliche mobiliaren und immobiliaren Geschäfte auszuführen, die zur Vervollkommung des Hauptgesellschaftszweckes dienlich sein können. In dieser Hinsicht kann die Gesellschaft sich kapitalmässig oder auch sonst wie an in- und ausländischen Unternehmen beteiligen, welche ganz oder auch nur teilweise einen ähnlichen Gesellschaftszweck verfolgen wie sie selbst.

Generell ist es der Gesellschaft gestattet, ihre Tätigkeiten sowohl im Inland als auch im Ausland zu entfalten.

Art. 4. Die Gesellschaft hat eine unbestimmte Dauer.

Art. 5. Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (€ 12.500.-) und ist eingeteilt in einhundert (100) Gesellschaftsanteile zu je einhundertfünfundzwanzig Euro (€ 125.-).

Art. 6. Die Abtretung von Gesellschaftsanteilen an Nichtgesellschafter erfolgt durch privatschriftliche oder notarielle Urkunde.

Falls die Gesellschaft mehr als nur einen Gesellschafter hat, sind die Abtretungen von Gesellschaftsanteilen der Gesellschaft und Dritten gegenüber erst dann rechtswirksam, wenn sie derselben gemäss Artikel 1690 des Code Civil zugestellt wurden, oder wenn sie von derselben in einer notariellen Urkunde angenommen wurden.

Art. 7. Der oder die Geschäftsführer werden von dem oder den Gesellschaftern für eine von diesen zu bestimmende Dauer ernannt.

Der oder die Geschäftsführer verwalten die Gesellschaft und haben Befugnis, im Namen und für Rechnung der Gesellschaft zu handeln. Ihre Befugnisse werden von der Gesellschafterversammlung festgelegt, welche die Geschäftsführer zu jedem Moment, mit oder ohne Grund entlassen kann.

Der oder die Geschäftsführer können auch verschiedene ihrer Befugnisse für die von ihnen zu bestimmende Zeit und unter den zu bestimmenden Bedingungen an einen von ihnen oder an eine Drittperson übertragen.

Art. 8. Solange die Gesellschaft aus einem Gesellschafter besteht, vereinigt dieser Gesellschafter auf sich alle Befugnisse einer Gesellschafterversammlung.

Sollte zu einem späteren Zeitpunkt die Gesellschaft aus mehreren Gesellschaftern bestehen, so sind die Beschlüsse der Gesellschaft erst dann rechtswirksam, wenn sie von den Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Gesellschaftskapitals darstellen, angenommen werden. Beschlüsse, welche eine Abänderung der Statuten bewirken, sind im letzteren Fall nur dann rechtswirksam, wenn sie von Gesellschaftern angenommen wurden, die mindestens drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten.

Beschlüsse der Einmangengesellschaft werden in ein Spezialregister eingetragen. Verträge, die zwischen dem alleinigen Gesellschafter und der Gesellschaft abgeschlossen wurden, werden ebenfalls in ein Spezialregister eingetragen.

Art. 9. Das Gesellschaftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 10. Die Gesellschaft erlischt weder durch den Tod noch durch Entmündigung, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit des oder der Gesellschafter.

Im Todesfall des oder der Gesellschafter wird die Gesellschaft mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

Art. 11. Am Sitz der Gesellschaft werden die handelsüblichen Geschäftsbücher geführt.

Der Bilanzüberschuss stellt nach Abzug der Unkosten und Abschreibungen den Nettogewinn der Gesellschaft dar. Von diesem Gewinn sind fünf Prozent (5%) für die Bildung eines gesetzlichen Reservefonds zurückzulegen, bis dieser Reservefonds zehn Prozent (10%) des Gesellschaftskapitals erreicht hat.

Der Saldo steht der Gesellschaft zur Verfügung.

Art. 12. Es ist dem oder den Gesellschaftern sowie deren Erben und Gläubigern untersagt, die Gesellschaftsgüter pfänden zu lassen oder irgendwelche Maßnahmen zu ergreifen, welche die Tätigkeit der Gesellschaft einschränken könnten.

Art. 13. Im Falle der Geschäftsauflösung erfolgt die Liquidation durch die oder den Gesellschafter, im Falle von Uneinigkeit durch einem vom Richter zu bestimmenden Liquidator.

Art. 14. Für alle nicht in der Satzung vorgesehenen Fälle ist das Gesetz vom 10. August 1915 sowie dessen Abänderungsgesetze anwendbar.

Übergangsbestimmung

Ausnahmsweise beginnt das erste Geschäftsjahr am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2008.

Zeichnung und Einzahlung der Gesellschaftsanteile

Alle einhundert (100) Gesellschaftsanteile wurden gezeichnet von der Gesellschaft "VAN HAM Art Publications GmbH", vorerwähnt.

Die Gesellschaftsanteile wurden voll in barem Geld eingezahlt, so daß ab heute der Gesellschaft die Summe von zwölftausendfünfhundert Euro (€ 12.500.-) zur Verfügung steht, so wie dies dem unterfertigten Notar nachgewiesen wurde, welcher dies ausdrücklich feststellt.

Schätzung der Gründungskosten

Die Kosten und Gebühren, in irgenwelcher Form welche der Gesellschaft wegen ihrer Gründung obliegen oder zur Last gelegt werden, werden auf ungefähr eintausend Euro (€ 1.000.-) abgeschätzt.

Ausserordentliche Generalversammlung

Sodann hat der Gesellschafter folgende Beschlüsse gefasst:

- 1) Herr Markus Friedrich EISENBEIS, Kunsthändler, geboren in Köln (Deutschland), am 11. November 1968, wohnhaft in D-50999 Köln, 47, Auf dem Stumpelrott, wird zum Geschäftsführer, auf eine unbestimmte Dauer, ernannt.
- 2) Die Gesellschaft wird rechtmässig verpflichtet durch die Unterschrift des alleinigen Geschäftsführers.
- 3) Die Gesellschaft hat ihren Sitz in L-3326 Crauthem, 43, rue de Bettembourg.

Worüber Urkunde, Aufgenommen zu Niederkerschen in der Amtsstube, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Vertreter der Erschienenen hat derselbe gegenwärtige Urkunde unterschrieben mit dem Notar.

Gezeichnet: EPPS, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 25 juillet 2008. Relation: CAP/2008/2356. - Reçu soixante-deux euros cinquante cents, 12.500,00 à 0,50 % = 62,50.

Le Receveur (signé): NEU.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf stempelfreiem Papier, der Gesellschaft auf Wunsch erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Niederkerschen, den 20. August 2008.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2008108429/236/102.

(080125561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Recco 43 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 131.082.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Samia Rabia / Signature

A Director / -

Référence de publication: 2008106772/9238/13.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2008, réf. LSO-CS12225. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

**Avima Sàrl, Société à responsabilité limitée,
(anc. Admivo G.m.b.H.).**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 28, Gruuss-Strooss.
R.C.S. Luxembourg B 104.103.

Im Jahre zweitausend acht, den elften August.

Vor dem unterzeichneten Notar Pierre PROBST mit dem Amtssitz zu Ettelbrück.

Sind erschienen:

1) Die Gesellschaft niederländischen Rechts, ADMIVO B.V., mit Sitz in NL-4872 LJ Etten Leur (Niederlande), 14, Moerdijkse Postbaan;

2) Die Gesellschaft niederländischen Rechts AVIMA B.V., mit Sitz in NL-3317 LX Dordrecht (Niederlande), 4B, Kilweg; hier vertreten durch Dame Ingrid REUTER, Privatbeamtin, wohnhaft in B-4784 St.Vith, Nieder-Emmels 61A, gemäss Vollmachten unter Privatschrift datiert vom 11 Juni 2008, respektiv vom 13. Juni 2008, welche nach "ne varietur" Paraphierung durch die Komparenten und den instrumentierenden Notar dieser Urkunde beigegeben bleiben um mit derselben formalisiert zu werden,

alleinige Teilhaber der Gesellschaft mit beschränkter Haftung "ADMIVO G.m.b.H. " mit Sitz zu L-9991 Weiswampach, 28, Gruuss-strooss (matr. 1996 24 01 751),

gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Marc ELTER mit dem damaligen Amtssitz in Luxemburg am 16. Februar 1996, veröffentlicht im Memorial C - Recueil Special des Sociétés et Associations, Nummer 235 vom 10. Mai 1996, eingetragen im Firmenregister (RCSL) unter der Nummer B 104.103.

Die Komparenten, alleinige Teilhaber der Gesellschaft, haben sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung konstituiert und einstimmig, und laut entsprechender Tagesordnung, nachfolgenden Beschluss gefasst:

Die Generalversammlung beschließt den Namen der Gesellschaft zu ändern und demzufolge wird Artikel 3 der Statuten wie folgt abgeändert:

Art. 3. Die Gesellschaft trägt den Namen Avima Sàrl.

Da nichts Weiteres auf der Tagesordnung stand, wurde die Generalversammlung geschlossen.

Kosten

Die Kosten und Gebühren gegenwärtiger Urkunde sind zu Lasten der Gesellschaft.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Ettelbrück, in der Amtsstube des instrumentierenden Notars, Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparentin, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand and Wohnort bekannt, hat dieselbe mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: I. REUTER, P. PROBST.

Enregistré à Diekirch, le 14 août 2008. DIE/2008/7407. — Reçu douze euros. EUR 12.-.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

FÜR GLEICHLAUTENDE ABSCHRIFT, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Sondersammlung für Gesellschaften und Vereinigungen.

Ettelbrück, den 22. August 2008.

Pierre PROBST.

Référence de publication: 2008109090/4917/41.

(080126046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Repc 44 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 131.084.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Samia Rabia / Signature

A Director / -

Référence de publication: 2008106774/9238/13.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2008, réf. LSO-CS12231. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

RepcO 45 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 131.081.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Samia Rabia / Signature
A Director / -

Référence de publication: 2008106775/9238/13.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2008, réf. LSO-CS12235. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

Mym Finance, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 94.387.

Extrait des décisions de l'associé unique du 5 mai 2006

La société Manzanita S.A.S., société par actions simplifiée au capital de 37.000,00 euros, avec siège social à F-75 005 Paris, 34, boulevard Saint Germain, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 481550135 (ci-après «l'Associé Unique»), agissant en qualité d'associé unique de la société Diptyque Holding S.A., société par actions simplifiées au capital de 154.000,00 euros, avec siège social à F-75 005 Paris, 34, boulevard Saint Germain (ci-après «la Société»), suite à l'acquisition en date du 19 janvier 2006 des 15.400 actions composant la totalité du capital de la Société, a adopté les résolutions suivantes:

- «constatant la réunion de toutes les actions de la Société dans son patrimoine, l'Associé Unique décide, en application des dispositions de l'article 1844-5 du Code Civil et de l'article 5 du décret du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales, la dissolution de la Société à compter de ce jour et, en conséquence, la transmission universelle du patrimoine actif et passif de la Société à l'Associé Unique, sans qu'il y ait lieu à liquidation;

- Conformément aux dispositions légales, les créanciers disposeront de trente jours à compter de la publication de la présente décision, pour former opposition. A l'issue de ce délai et en l'absence d'opposition (ou, en cas d'opposition, à la date de réalisation définitive de la transmission), l'Associé Unique deviendra propriétaire de l'universalité du patrimoine de la Société et en aura la jouissance. En conséquence, il reprendra tous les biens et droits composant l'actif de la Société, existant à cette date de réalisation définitive de la transmission et assumera la charge de la totalité du passif et de l'exécution de la totalité des obligations de la Société échues ou à échoir à cette date, sans aucune exception ni réserve.»

Pour extrait sincère et conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008107758/777/28.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07694. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

RepcO 42 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 131.083.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Samia Rabia / Signature
A Director / -

Référence de publication: 2008106777/9238/13.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2008, réf. LSO-CS12220. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

RepcO 33 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 126.174.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Samia Rabia / Signature
A Director / -

Référence de publication: 2008106778/9238/13.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2008, réf. LSO-CS12197. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

D.J. Advisory Services s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 57.139.

EXTRAIT

Il résulte:

- d'une convention de cession de parts sous seing privé du 01/09/2007 entre M. Daniel DEJONGE, demeurant Chemin du Mal Bosquet, F-06140 VENCE et la société LENTONEX CONSULTING Limited, siègeant Arch, Makariou III, 155 Proteas House, 5th Floor, P.C. 3021 Limassol Cyprus.

- d'une convention de cession de parts sous sein privé du 01/09/2007 entre la société MIDWAY HOLDING Limited siègeant urb. Obarrio, 56E Street, Enid Building, Offices # 4, Panama, Republic of Panama et M. GORBUNTSOV German demeurant 7/84 Shmitovskiy pr. Moscou 123100 Russie.

Depuis le 01/09/2007, les associés de la société D.J. ADVISORY SERVICES Sàrl sont composés comme suit:

	Parts sociales
- Monsieur GORBUNTSOV German, née le 12/04/1964 à Moscou demeurant 7/84 Shmitovskiy pr. Moscou 123100 Russie	1
- LENTONEX CONSULTING Limited Cyprus: HE 201535 Arch. Makariou III, 155 Proteas House, 5th Floor, P.C. 3021 Limassol Cyprus	49
TOTAL	50

(50 parts sociales d'une valeur nominale de 250, - € chacune soit un capital de 12.500, - €.)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008108336/734/28.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT02121. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

RepcO 28 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 118.329.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Samia Rabia / Signature
A Director

Référence de publication: 2008106784/9238/13.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2008, réf. LSO-CS12166. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

Repco 27 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 118.328.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Samia Rabia / Signature
A Director

Référence de publication: 2008106785/9238/13.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2008, réf. LSO-CS12427. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

S.L.Y.F. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 137.750.

EXTRAIT

Il résulte de la lettre de démission de Monsieur Eduardo S. VELASCO et du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société en date du 26 juin, 2008, que:

- La démission de Monsieur Eduardo Salvador VELASCO, ayant son adresse professionnelle au 18, rue François 1^{er}, F-75008 Paris, de sa fonction d'administrateur de la société a été acceptée avec effet au 30 juin 2008;
- Le nombre d'administrateurs de la société a été réduit à 4.

Ainsi, le conseil d'administration de la société se compose comme suit:

- Administrateur - président et délégué à la gestion journalière: Massimo LONGONI, conseiller économique, ayant son adresse privée au 10, rue Matthieu Lambert Schrobilgen, L-2625 Luxembourg;
- Administrateur et délégué à la gestion journalière: Monsieur Yves FOURCHY, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 18, rue François 1^{er}, F-75008 Paris;
- Administrateur: Madame Sylvie ABTAL-COLA, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg;
- Administrateur: Monsieur Johan DEJANS, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Luxembourg le 26 juin 2008.

Pour extrait conforme
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008108353/751/28.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08651. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

MEIF III Luxembourg Holdings, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 140.896.

STATUTES

In the year two thousand eight, on the sixteenth day of July.

Before Us, Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

Macquarie European Infrastructure Fund III, LP, a limited partnership incorporated and existing under the Limited Partnerships Act 1907 (England), with registered office at Carinthia House, 9-12, The Grange, St-Peter Port, Guernsey, GY1 4BF and registered with the Registrar of Companies for England and Wales under number LP12752, represented

by Ms. Solange WOLTER, residing professionally in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy established under private seal.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), which is hereby incorporated:

Chapter I. Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Corporate name.

1.1. There is hereby established among the shareholders and all persons who may become owners of the shares mentioned hereafter, a Luxembourg company (hereafter the "Company") under the form of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") which shall be governed by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of association (hereafter the "Articles"), which specify in the Articles 5.2, 5.3, 7.1 and 14.1 the exceptional rules applying to one-member company.

1.2. The Company will exist under the corporate name of "MEIF III Luxembourg Holdings, S.à r.l. ".

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg. The Board of Directors (as defined hereafter) is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the statutory registered office.

2.2. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders (as defined hereafter) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3. Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalized; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors.

2.4. Branches or other offices may be established either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Directors.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

3.2. The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds, debentures, as well as any other debt instruments, convertible or not.

3.3. In a general fashion it may grant, directly or indirectly, assistance to affiliated or group companies, take any controlling and/or supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

3.4. The Company may further carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property. In addition, the Company may act as general partner and/or limited partner of any of its subsidiaries and take all necessary or useful actions on their behalf if so required by the law applicable to such subsidiaries.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time. The Company may be dissolved at any moment by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required to amend the Articles.

Chapter II. Capital, Shares

Art. 5. Share capital.

5.1. The share capital is fixed at Twelve Thousand Five Hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by Five Hundred (500) registered shares (hereafter the "Shares") with a par value of Twenty Five Euro (EUR 25.-) each, all of which are fully paid up. The holders of Shares are referred to as the "Shareholder" or the "Shareholders".

5.2. The capital may be changed at any time by a decision of the sole Shareholder or by a decision of the Shareholders' meeting, in accordance with Article 14 and within the limits provided for by article 199 of the Law.

5.3. At the moment and as long as all the Shares are held by only one Shareholder, the Company is a one-member company ("société unipersonnelle") in the meaning of article 179 (2) of the Law. In the contingency where articles 200-1 and 200-2 of the Law, among others, shall apply, each decision of the sole Shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in the minutes or in writing.

Art. 6. Shares.

6.1. Each Share entitles the holder thereof to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of Shares in existence.

6.2. Towards the Company, the shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole Shareholder or of one of the Shareholders.

Art. 7. Transfer of shares.

7.1. In case of a sole Shareholder, the Shares held by him are freely transferable.

7.2. In case of plurality of Shareholders, any transfer of Shares to a third party shall be approved by the Shareholders representing at least three-quarters of the share capital of the Company as provided for by article 189 of the Law.

7.3. Transfers of Shares must be recorded by a notarial or private deed. Transfers shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of article 1690 of the Civil Code.

Chapter III. Directors**Art. 8. Appointment, Revocation.**

8.1. The Company shall be managed by a board of directors (the "Board of Directors") composed of at least three members (the "Directors") who need not to be Shareholders of the Company. The Directors may be either A Directors or B Directors and, in any such case, the Board of Directors shall be composed of at least one A Director and one B Director.

8.2. The Directors shall be appointed at the annual general Shareholders' meeting for an unlimited period, unless otherwise agreed between the Shareholders and shall hold office until their successors are elected. They are re-eligible. In case a Director is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for an unlimited period from the date of his election.

8.3. A Director may be removed with or without cause and replaced at any time by resolution adopted by the Shareholders in compliance with Article 14.

8.4. In the event of as the case may be one vacancy among the directorships or one or more vacancies on the Board of Directors because of death, retirement or otherwise, the remaining Director(s) must appoint within thirty business days, one or more successors to fill such vacancies, until the next meeting of Shareholders.

8.5. The Directors shall not be compensated for their services as directors, unless otherwise resolved by the general meeting of Shareholders. The Company shall reimburse the Directors for reasonable expenses incurred in the carrying out of their office, including reasonable travel and living expenses incurred for attending meetings on the Board of Directors.

8.6. If a company is appointed as Director, it shall appoint a permanent representative who will be in charge of this mission in the name of and on behalf of that company.

8.7. This permanent representative shall be subject to the same conditions and shall incur the same civil liability ("responsabilité civile") as if he/she was carrying out this mission in his/her own name and on his/her own behalf, without prejudice to the joint and several liability ("responsabilité solidaire") of the company which is represented by him/her. This company may only remove the permanent representative from his/her position if it simultaneously appoints a replacement.

8.8. The designation and succession of the functions of the permanent representative shall be subject to the same publishing rules as if he/she carried out this mission in his own name and on his/her own behalf.

Art. 9. Procedures of meeting of the board.

9.1. The Board of Directors may choose from among its members a chairman and a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a Director and who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the Board of Directors and of the Shareholders.

9.2. The chairman shall preside at all meetings of Shareholders and the Board of Directors, but in his absence the Shareholders or the Board of Directors may appoint another chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

9.3. The Board of Directors shall meet upon call by the chairman or any Director at the place indicated in the convening notice. The convening notice, containing the agenda, shall be sent by letter (sent by express mail or special courier), email, telegram, telex or telefax to the domicile of the directors at least 3 (three) days before the date set for the meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice and in which case notice of at least 24 hours prior to the hour set for such meeting by email, fax, telex and/or telegram shall be sufficient. This notice may be waived by the consent in writing or by fax or telegram or telex of each Director. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors. All reasonable efforts will be afforded so that, sufficiently in

advance of any meeting of the Board of Directors each Director is provided with a copy of the documents and/or materials to be discussed or passed upon by the Board of Directors at such meeting.

9.4. At least one (1) board meeting must be held in Luxembourg per annum, with a majority of Directors present in person at such meeting. Subject to the foregoing, any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by fax, email, or telegram or telex another Director as his proxy. The use of video conferencing equipment and conference call shall be allowed and the Directors using this technology shall be deemed to be present and shall be authorized to vote by video or by phone. After deliberation, votes may also be cast in writing or by fax, email, telegram, telex or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

9.5. The Board of Directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the Directors is present or represented at the meeting of the Board of Directors, with at least one A Director and one B Director being present or represented if some have been appointed.

In case all the A Directors or all the B Directors have adverse opposed interests in the sense of Article 57 of the Law, the Board of Directors can deliberate and act validly if half of the Directors (but for the avoidance of doubt, not necessarily more than half which means for instance two over four) are present or represented.

Decisions shall be taken by a majority of the votes of the Directors present or represented at such meeting.

The vote of the chairman of the Board of Directors shall prevail in the case of equality of votes.

9.6. In the event that any Director or officer of the Company may have any adverse opposed (within the meaning of the Law) interest in any transaction of the Company, such Director or officer shall make known to the Board of Directors such opposed interest and shall not consider, or vote on such transaction and such Directors', or officers' interest therein shall be reported by the Board of Directors to the next meeting of Shareholders satisfying the quorum requirements subject to the responsibility of the Board of Directors.

9.7. Article 9.6. does not apply in case the decisions to be taken by the Board of Directors relate to standard operations concluded at arm's length.

9.8. Resolutions signed by all the Directors shall have the same effect as if as resolutions taken during a Board of Directors' meeting.

Art. 10. Minutes of meetings of the Board of Directors.

10.1. The resolutions of the Board of Directors shall be recorded in the minutes, to be signed by all the Directors present or represented.

10.2. Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by two Directors.

Art. 11. Powers.

11.1. The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition. All powers not expressly reserved by Law or the Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

11.2 The Board of Directors or any two Directors including one A Director and one B Director if some have been appointed may sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents, who need not to be a Director.

11.3 The Board of Directors or any two Directors including one A Director and one B Director if some have been appointed, will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Art. 12. Binding signature. The Company will be bound by the joint signature of two Directors of the Company including at least one A Director and one B Director if some have been appointed, by the single signature of the daily manager (if any) within the limits of the daily management or by the joint or single signature of any person to whom such signatory power shall have been delegated by the Board of Directors or by any two Directors, including at least one A Director and one B Director if some have been appointed.

Art. 13. Liability of directors. The Director(s) assume(s), by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Chapter IV. Shareholder s decisions

Art. 14. Shareholder's decisions.

14.1. The sole Shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of Shareholders.

14.2. In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares he owns. Each Shareholder shall dispose of a number of votes equal to the number of Shares held by him. Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them unless otherwise provided therein.

14.3. However, resolutions to alter the Articles, except in case of a change of nationality, which requires an unanimous vote, may only be adopted by the majority in number of the Shareholders owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

14.4. The holding of general meeting of Shareholders shall not be mandatory where the number of members does not exceed twenty-five (25). In such case, each member shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

14.5. If all the Shareholders are present or represented at a meeting of Shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the Shareholders may validly waive any convening formalities.

Art. 15. Annual general meeting of Shareholders.

15.1. Where the number of Shareholders exceeds twenty-five (25), an annual general meeting of Shareholders shall be held, in accordance with article 196 of the Law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the last Friday of the month of September at 2.00 p.m.

15.2. If such day is not a Business Day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following Business Day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the Board of Directors, exceptional circumstances so require.

Chapter V. Financial year, Distribution of profits

Art. 16. Financial year. The Company's financial year starts on 1st April and ends on 31st of March of the following year.

Art. 17. Financial statements.

17.1. Each year the Board of Directors prepare an inventory, including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, as well as the balance sheet and the profit and loss account in which the necessary depreciation charges must be made.

17.2. Each Shareholder, either personally or through an appointed agent, may inspect, at the Company's registered office, the above inventory, balance sheet, profit and loss accounts and, as the case may be, the report of the statutory auditor(s) set-up in accordance with article 200 of the Law.

Art. 18. Distribution of profits.

18.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit.

18.2. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until and as long as this reserve amounts to ten percent (10%) of the Company's share capital.

18.3. The balance of the net profits may be distributed to the Shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation

Art. 19. Dissolution, Liquidation.

19.1. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole Shareholder or of one of the Shareholders.

19.2. Except in the case of dissolution by court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision adopted by the general meeting of Shareholders in accordance with the conditions laid down for amendments to the Articles. At the time of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. Applicable law

Art. 20. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31st of March 2009.

Subscription

Thereupon, Macquarie European Infrastructure Fund III, LP, pre-named and represented as stated here above, declares to have subscribed and to have fully paid up to five hundred (500) Shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand Euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 1,900.-

Resolutions of the sole shareholder

1. The Company will be administered by a Board of Directors composed by Four (4) Directors ("gérants") appointed for an unlimited period.

2. The following persons are appointed as Director:

A Directors:

a. Mr. Philippe SALPETIER, born on August 19, 1970 in Libramont, Belgium, having his professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882, Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg); and

b. Mr. Charles ROEMERS, born on 15 March 1965, in Moresnet (Belgium), having his professional address at 37, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg); and

B Directors:

c. Mr. Charles LYNAM, Director, born in Sydney in Australia, on 26 December 1968, with professional address at One Ropemaker Street, Citypoint, London EC2Y 9HD (United Kingdom); and

d. Mr. Hilko SCHOMERUS, Director, born in Kolan-Kalk in Germany, on 5 March 1966, with professional address at Level 5, Neue Mainzer Str., 75, Frankfurt (Germany).

3. The registered office of the Company shall be established at 5, rue Guillaume Kroll, BP 2501, L-1882 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le seize juillet,

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg (Grand - Duché de Luxembourg)

A COMPARU:

Macquarie European Infrastructure Fund III, LP, un «limited partnership», constitué et régi par l'Acte de 1907 sur les Limited Partnerships (Angleterre), ayant son siège social à Carinthia House, 9-12, The Grange, St-Peter Port, Guernsey, GY1 4BF et inscrit auprès du registre des sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles («Registrar of Companies for England and Wales») sous le numéro LP12752, représenté par Madame Solange Wolter, résidant professionnellement à Luxembourg (Grand - Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée «ne varietur» par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Chapitre I^{er} . Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme, Dénomination.

1.1. Il existe entre les associés et tous ceux qui deviendront propriétaires de parts sociales par la suite, une société luxembourgeoise sous forme de société à responsabilité limitée (ci-après la «Société») régie par la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 5.2, 5.3, 7.1 et 14.1 les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

1.2. La Société existera sous la dénomination de «MEIF III Luxembourg Holdings, S.à r.l.».

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg. Le Conseil de Gérance (tel que défini ci-après) est autorisé à transférer le siège de la Société à l'intérieur de la ville du siège statutaire.

2.2. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand - Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Associés (tel que défini ci-après) délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3. Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Conseil de Gérance.

2.4. Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis au Grand -Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision du Conseil de Gérance.

Art. 3. Objet.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut en outre prendre des participations dans des sociétés de personnes.

3.2. La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations, de reconnaissances de dettes ainsi que tous autres instruments de dettes, convertible ou non.

3.3. D'une façon générale, elle peut accorder une assistance directe ou indirecte aux sociétés affiliées ou aux sociétés du groupe, prendre toutes mesures de contrôle et / ou de supervision et accomplir toute opération qui pourrait être utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

3.4. La Société pourra en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers. De plus, la Société peut agir en tant que gérant de toute filiale et adopter tous les actions nécessaires ou utiles en leur nom s'il en est ainsi requis par la loi applicable à ces filiales.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute à tout moment par une décision des Associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Chapitre II. Capital, Shares**Art. 5. Capital social.**

5.1. Le capital social est fixé à Douze Mille Cinq Cents Euro (EUR 12.500) représenté par Cinq Cents (500) parts sociales nominatives (ci-après les «Parts Sociales») d'une valeur nominale de Vingt - Cinq Euro (EUR 25) chacune, chaque part étant entièrement libérée. Les détenteurs des Parts Sociales sont nommés l'«Associé» ou les «Associés».

5.2. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'Associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des Associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts et dans les limites prévues à l'article 199 de la Loi.

5.3. A partir du moment et aussi longtemps que toutes les Parts Sociales sont détenues par un seul Associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi. Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi, entre autres, trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'Associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque Part Sociale donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des Parts Sociales existantes.

6.2. A l'égard de la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'Associé unique ou d'un des Associés.

Art. 7. Cession de parts sociales.

7.1. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2. Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, toute cession de Parts Sociales à un tiers non associé devra être approuvée par les Associés représentant au moins trois quarts du capital social détenues, tel que prescrit par l'article 189 de la Loi.

7.3. Toute cession de Parts Sociales doit être constatée dans un acte notarié ou dans un acte sous seing privé. Elle n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers qu'à partir du moment de sa notification à la Société ou de son acceptation sur base des dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Chapitre III. Gérance**Art. 8. Nomination, Révocation.**

8.1. La Société est gérée par un Conseil de Gérance (ci-après le «Conseil de Gérance») composé d'au moins trois membres (ci-après les «Gérants») qui ne sont pas nécessairement Associés de la Société. Les Gérants peuvent être des Gérants A ou des Gérants B et, dans ce cas, le Conseil de Gérance sera composé d'au moins un Gérant A et un Gérant B.

8.2. Les Gérants seront nommés lors de l'assemblée générale annuelle des Associés pour une durée indéterminée, sauf s'il en est décidé autrement entre les Associés et resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Ils sont rééligibles. Dans le cas où un Gérant est élu sans indication de la durée de son mandat, il sera réputé avoir été élu pour une durée indéterminée depuis la date de sa nomination.

8.3. Un Gérant pourra être révoqué avec ou sans motif et remplacé à tout moment sur décision adoptée par les Associés, conformément à l'article 14.

8.4. En cas de vacance d'un ou plusieurs postes de Gérant au sein du Conseil de Gérance, pour cause de décès, retraite ou autre, les Gérants restants doivent désigner dans les trente jours ouvrables suivants, un ou plusieurs successeurs pour palier ces postes vacants, jusqu'à la prochaine assemblée des Associés.

8.5. Les Gérants ne seront pas rémunérés pour leurs services en tant que Gérant, sauf s'il en est décidé autrement par l'assemblée générale des Associés. La Société pourra rembourser aux Gérants les dépenses raisonnables survenues lors de l'exécution de leur mandat, y compris les dépenses raisonnables de voyage et de logement survenues lors de la participation à des réunions du Conseil de Gérance.

8.6. Si une personne morale est nommée Gérant, celle-ci désignera un représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour le compte de ladite personne morale.

8.7. Ce représentant sera soumis aux mêmes conditions et encourra la même responsabilité civile que s'il exerçait cette mission en nom et pour compte propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Celle-ci ne pourra révoquer son représentant permanent qu'en désignant simultanément son successeur.

8.8. La désignation et la succession des fonctions du représentant permanent seront soumises aux mêmes règles de publicité que s'il exerçait cette mission en nom et pour compte propre.

Art. 9. Modalités procédurales du Conseil de Gérance.

9.1. Le Conseil de Gérance pourra choisir parmi ses membres, un président et un vice-président. Il pourra aussi choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance et des assemblées générales.

9.2. Le président préside toutes les assemblées des Associés et les réunions du Conseil de Gérance, mais en son absence, les Associés ou le Conseil de Gérance pourront nommer un autre président «pro tempore» par vote à la majorité des présents à ces assemblées ou à ces réunions du conseil de Gérance.

9.3. Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation du président ou de tout Gérant au lieu indiqué dans la convocation. La convocation contenant l'agenda doit être envoyée par lettre (courrier express ou courrier spécial) par email, par télégramme, par télex ou par fax au domicile de chacun des Gérants au moins 3 (trois) jours avant la date prévue de la réunion, sauf dans des circonstances d'urgence, dont la nature devra figurer dans la convocation, il suffira que la convocation soit envoyée au moins 24 heures avant l'heure fixée pour la réunion par email, par fax, par télex et/ou par télégramme. Cette convocation peut être levée par le consentement de chaque Gérant donné par écrit, par fax, télégramme ou télex. Une convocation séparée n'est pas requise pour les réunions tenues aux heures et lieux indiqués dans l'emploi du temps préalablement adopté par une décision du Conseil de Gérance. Tout effort raisonnable sera fait pour que chaque Gérant obtienne suffisamment à l'avance de chaque réunion du Conseil de Gérance une copie des documents et /ou matériaux à discuter et/ou à approuver à cette réunion.

9.4. Au moins une (1) réunion du Conseil de Gérance devra être tenue à Luxembourg par an, avec une majorité de Gérants présents en personne à cette réunion. Conformément à ce qui précède, chaque Gérant peut agir à toute réunion du Conseil de Gérance en nommant un autre Gérant par écrit ou par fax, par email ou par télégramme ou par télex, comme son mandataire. L'utilisation d'équipement pour conférences vidéo et conférences téléphoniques est autorisée et les Gérants utilisant ces technologies sont présumés être présents et seront autorisés à voter par vidéo ou par téléphone. Après délibération, les votes pourront aussi être exprimés par écrit ou par fax, par email, par télégramme, par télex ou par téléphone, dans ce dernier cas le vote doit être confirmé par écrit.

9.5. Le Conseil de Gérance ne pourra délibérer ou agir valablement, seulement si la majorité au moins des Gérants est présente ou représentée à la réunion du Conseil de Gérance, avec au moins un Gérant A et un Gérant B présents ou représentés s'ils ont été nommés.

Lorsque tous les Gérants A ou tous les Gérants B ont des intérêts opposés au sens de l'article 57 de la Loi, le Conseil de Gérance pourra délibérer et agir valablement si la moitié des Administrateurs (pour éviter toute confusion, pas nécessairement plus de la moitié; ce qui signifie par exemple deux sur quatre) est présente ou représentée.

Les décisions seront prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

La voix du président du Conseil de Gérance sera prépondérante en cas de partage des voix.

9.6. Dans le cas où un Gérant ou fondé de pouvoir de la Société pourrait avoir un intérêt opposé (selon la définition de la Loi) dans une transaction de la Société, cet Gérant ou fondé de pouvoir devra faire connaître au Conseil de Gérance son intérêt opposé et ne pourra délibérer ou voter une telle transaction et le Conseil de Gérance devra rendre compte de l'intérêt de cet Gérant ou fondé de pouvoir, à la prochaine assemblée des Associés satisfaisant aux règles de quorum sous la responsabilité du Conseil de Gérance.

9.7. L'article 9.6. ne s'applique pas lorsque les décisions à prendre par le Conseil de Gérance entrent dans le cadre d'opérations courantes et conclues dans des conditions normales.

9.8. Les résolutions signées par tous les Gérants auront le même effet que celles prises lors d'une réunion du Conseil de Gérance.

Art. 10. Procès-verbaux des Conseils de Gérance.

10.1. Les résolutions du Conseil de Gérance seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par tous les Gérants présents ou représentés.

10.2. Les copies et extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président, par le secrétaire ou par deux Gérants.

Art. 11. Pouvoirs.

11.1. Le Conseil de Gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration ou de disposition. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'assemblée générale des Associés relèvent de la compétence du Conseil de Gérance.

11.2. Le Conseil de Gérance ou deux des Gérants, en ce compris un Gérant A et un Gérant B, s'ils ont été nommés, pourra/pourront déléguer ses/leurs compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

11.3. Le Conseil de Gérance ou deux des Gérants, en ce compris un Gérant A et un Gérant B, s'ils ont été nommés, déterminera/détermineront les responsabilités du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

Art. 12. Pouvoir de signature. La Société est engagée par la signature conjointe de deux Gérants de la Société comprenant au moins un Gérant A et un Gérant B s'ils ont été nommés, par la signature unique du gérant-délégué (si existant) dans les limites de la gestion journalière ou par la signature conjointe ou unique de toute personne à laquelle un tel pouvoir de signature a été délégué par le Conseil de Gérance ou par deux des Gérants, comprenant au moins un Gérant A et un Gérant B s'ils ont été nommés.

Art. 13. Responsabilité des Gérants. Le(s) Gérant(s) ne contracte(nt) en raison de sa/leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Chapitre IV. Décisions des Associés

Art. 14. Décisions des Associés.

14.1. L'Associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des Associés.

14.2. En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de Parts Sociales qu'il détient. Chaque Associé possède un droit de vote en rapport avec le nombre des Parts Sociales détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des Associés détenant plus de la moitié du capital, à moins qu'il n'en soit décidé autrement dans les présentes.

14.3. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts, sauf en cas de changement de nationalité de la Société et pour lequel un vote à l'unanimité des Associés est exigé, ne peuvent être adoptées que par une majorité en nombre d'Associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

14.4. La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, quand le nombre des Associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque Associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

14.5. Si tous les Associés sont présents ou représentés à rassemblée des Associés, et s'ils déclarent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, les Associés pourront valablement dispenser de toutes formalités de convocations.

Art. 15. Assemblée générale annuelle des Associés.

15.1. Si le nombre des Associés est supérieur à vingt cinq (25), une assemblée générale des Associés doit être tenue, conformément à l'article 196 de la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg tel que précisé dans la convocation de l'assemblée, le dernier vendredi du mois de septembre à 14:00.

15.2. Si ce jour devait être un Jour non Ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale devrait se tenir le Jour Ouvrable suivant. L'assemblée générale pourra se tenir à l'étranger, si de l'avis unanime et définitif des Gérants, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Chapitre V. Exercice social, Distribution des profits

Art. 16. L'exercice social. L'année sociale commence le premier avril et se termine le trente et un mars de l'année suivante.

Art. 17. Les comptes annuels.

17.1. Chaque année, le Conseil de Gérance dresse un inventaire (indiquant toutes les valeurs des actifs et des passifs de la Société) ainsi que le bilan, le compte de pertes et profits, lesquels apporteront les renseignements relatifs aux charges résultant des amortissements nécessaires.

17.2. Chaque Associé pourra personnellement ou par le biais d'un agent nommé à cet effet, examiner, au siège social de la Société, l'inventaire susmentionné, le bilan, le compte de pertes et profits et le cas échéant le rapport du ou des commissaires constitué conformément à l'article 200 de la Loi.

Art. 18. Distribution des profits.

18.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

18.2. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à, et aussi longtemps que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

18.3. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux Associés en proportion de leur participation dans le capital de la Société.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 19. Dissolution, Liquidation.

19.1. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'Associé unique ou d'un des Associés.

19.2. Sauf dans le cas d'une dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'assemblée générale dans les conditions exigées pour la modification des Statuts. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

Chapitre VII. Référence à la loi

Art. 20. Référence à la loi. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, le ou les Associé(s) s'en réfère(nt) aux dispositions de la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social débutera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 mars 2009.

Souscription

Ensuite, Macquarie European Infrastructure Fund III, LP, prédésigné, a souscrit les cinq cents (500) Parts Sociales du capital social et les a libérés moyennant des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ EUR 1.900.-.

Résolutions de l'associé unique

1. La Société est administrée par le Conseil de Gérance composé de Quatre (4) Gérants nommés pour une période indéterminée.

2. Les personnes suivantes sont nommées comme Gérant:

Gérants A:

- M. Philippe SALPETIER, né le 19 août 1970 à Libramont en Belgique, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, (Grand - Duché de Luxembourg); et

- M. Charles ROEMERS, né le 15 mars 1965, à Moresnet (Belgique), ayant son adresse professionnelle à 37, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg (Grand - Duché de Luxembourg); et

Gérants B:

- M. Charles LYNAM, administrateur, né le 26 décembre 1968 à Sydney en Australie, ayant son adresse professionnelle au 1 Ropemaker Street, Citypoint, Londres EC2Y 9HD (Royaume - Uni); et

- M. Hilko SCHOMERUS, administrateur, né le 5 mars 1966 à Kolan-Kalk en Allemagne, ayant son adresse professionnelle au Niveau 5, Neue Mainzer Str., 75, Francfort (Allemagne).

3. Le siège social de la Société est établi à 5, rue Guillaume Kroll, BP 2501, L- 1882 Luxembourg (Grand - Duché de Luxembourg).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que le comparant a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivie d'une version française. A la requête dudit comparant, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg (Grand - Duché de Luxembourg), à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: SCHIERES - H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 juillet 2008 LAC/2008/31283. — Reçu à 0,50%: soixante-deux euros cinquante cents (EUR 65,50).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le treize août de l'an deux mille huit.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008106905/242/511.

(080123643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

Treves S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 93.942.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société Treves S.A., SPF qui s'est tenue en date du 25 juin 2008 au siège social que:

Suite à la réélection de tous les administrateurs sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2008, le Conseil d'Administration se compose de:

- Michel de GROOTE, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, Président du Conseil;
- Roland BEUNIS, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Curaçao, 4 Brionplein, P.O. Box 420, Antilles Néerlandaises;
- Henri GRISIUS, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill;
- Raf BOGAERTS, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance;
- Carl BRENNINKMEIJER, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à B-1804 Vilvoorde, Alcide de Gasperilaan.

A été réélu comme Commissaire aux Comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2008:

- Ernst & Young, ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Référence de publication: 2008108065/635/29.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2008, réf. LSO-CT05549. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Isomex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 66.428.

—
Liquidation judiciaire

Par un jugement rendu en date du 10 juillet 2008, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société Project Management S.A., société anonyme, dont le siège social est à L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange.

Ce même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Gilles MATHAY, juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur M^e Joachim KUSKE, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Les créanciers sont invités à faire leurs déclarations de créance au greffe de la sixième section du tribunal de commerce de ce siège.

Pour extrait conforme

M^e Joachim Kuske

Le liquidateur

Référence de publication: 2008106906/7710/21.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03487. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

PBS - Professional Bureau Servicing S.à r.l., en abrégé PBS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6673 Mertert, 43, Cité Pierre Frieden.

R.C.S. Luxembourg B 58.139.

—
Contrat de cession

L'AN DEUX MIL ET HUIT, LE SEPT AVRIL

Entre les soussignés:

Monsieur Rifat TRANJAR, demeurant à L-6633 Wasserbillig, 2, route de Luxembourg ci-après dénommé "Le cédant" d'une part, et

La société anonyme PALERIDER HOLDING SA, avec siège social à L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse, représentée par Monsieur Roland EBSSEN, demeurant à L-6745 Grevenmacher, 12, Kuschegässel, agissant en sa qualité d'administrateur-délégué,

ci-après dénommée "La cessionnaire" d'autre part

Cession

Par les présentes, Monsieur Rifat TRANJAR, soussigné de première part, cède sous les garanties ordinaires de fait et de droit en la matière, à la société anonyme PALERIDER HOLDING SA, soussignée de seconde part, qui accepte, 20 parts sociales de la société PBS Professional Bureau Servicing S.à r.l., en abrégé PBS s.à r.l. (no RCSL B 58139), avec siège social à L-6673 Mertert, 43, Cité Pierre Frieden.

Propriété - jouissance

La cessionnaire sera propriétaire des parts sociales cédées décrit ci-dessus et en aura la jouissance à partir de la date du paiement du prix de la présente cession.

Prix

La présente cession est consentie et acceptée moyennant un prix de 2500,00 EUR.

Fait en autant d'exemplaires que les parties à l'acte à Grevenmacher, date qu'en tête des présentes

Palerider Holding SA / Monsieur Rifat TRANJA

La cessionnaire / Le cédant

Roland Ebsen / -

Administrateur-délégué / -

Référence de publication: 2008108313/745/33.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2008, réf. LSO-CT00389. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

AMP Capital Investors (Kemble Water) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 20.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 140.894.

—
STATUTES

In the year two thousand eight, on the eighth of August.

Before the undersigned Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing at Luxembourg.

There appeared:

AMP Capital Investors (European Infrastructure No 4) S. à r.l., a company incorporated and organized under the laws of Luxembourg, with registered office at 12-14, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 138.617, here represented by, Mr. Arno Van Poeyer, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on August 8, 2008 in Luxembourg.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed together with it with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), which is hereby incorporated:

I. Name - registered office - object - duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") under the name AMP Capital Investors (Kemble Water) S. à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets. For the avoidance of doubt, the Company shall not carry out any regulated activities of the financial sector.

3.3 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against currency exchange and interest rate risks as well as other risks.

3.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - shares

Art. 5. Capital.

5.1 The Company's corporate capital is fixed at twenty thousand British Pound (GBP 20,000) represented by twenty thousand (20,000) shares in registered form with a par value of one British Pound (GBP 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3 Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4 A share register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - representation

Art. 7. Board of managers.

7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2 The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2 Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there is more than one manager, by any two managers of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3 No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5 The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7 Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two managers of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and voting rights.

12.1 The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2 Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3 Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1 If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

14.2 Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers, shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2 The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole shareholder or the general meeting of shareholders;
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VII. General provision

Art. 17. Applicable Law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2008.

Subscription-payment

Thereupon, AMP Capital Investors (European Infrastructure No 4) S. à r.l., prenamed and represented as stated here-above, declare to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all twenty thousand (20,000) shares by contribution in cash, so that the amount of twenty thousand British Pounds (GBP 20,000) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

For the tax registration purposes, the share capital is estimated at EUR 25,288 (exchange rate (median price) on August 7th, 2008: GBP 1.- = EUR 1.2644).

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand three hundred euro (EUR 1,300).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as manager of the Company for an indefinite period:

Mr. Phil Garling, manager, born on 8 October 1953 in Sydney (Australia), with professional address at Level 13, AMP Centre, 50 Bridge Street Sydney NSW 2000, Australia;

Mr. Rob Gregor, manager, born on 29 May 1969 in Griffith (Australia), with professional address at 4th floor Berkeley Square House Berkeley Square London W1J 6BX United Kingdom; and

Mr. Bart Zech, manager, born on 5 September 1969 in Putten (the Netherlands), with professional address at 12-14, rue Leon Thyès L-2636 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Leon Thyès.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le huit août.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

AMP Capital Investors (European Infrastructure No 4) S. à r.l., une société constituée et régie selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 12-14, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 138.617, ici représentée par Monsieur Arno Van Poeyer, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 8 août 2008 à Luxembourg.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le représentant de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - siège social - objet social - durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination AMP Capital Investors (Kemble Water) S. à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société

ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs. En tout état de cause, la Société ne devra pas effectuer une activité réglementée du secteur financier.

3.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social est fixé à vingt mille livres sterling (GBP 20.000), représenté par vingt mille (20.000) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'un livre sterling (GBP 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2 Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des parts sociales sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat. Dans la mesure où plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement un/des associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2 Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plusieurs gérants, par deux gérants de la Société.

Art. 9. Procédure.

9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7 Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants ou, par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2 L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3 Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés;
- (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Art. 17. Loi Applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2008.

Souscription - libération

AMP Capital Investors (European Infrastructure No 4) S. à r.l., représenté comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'intégralité du capital social de la Société et d'avoir entièrement libéré les vingt mille (20.000) parts sociales par versement en espèces, de sorte que la somme de vingt mille livres sterling (GBP 20.000) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est évalué à EUR 25.288 (taux de change (median price) du 7 août 2008: GBP 1,- = EUR 1,2644).

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille trois cents euros (EUR 1.300).

Décision de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée comme gérant de la Société pour une durée indéterminée:

M. Phil Garling, gérant, né le 8 octobre 1953 à Sydney (Australie), avec adresse professionnelle au 13^{ème} niveau, AMP Centre, 50 Bridge Street Sydney NSW 2000, Australie;

M. Rob Gregor, gérant, né le 29 mai 1969 à Griffith (Australie), avec adresse professionnelle au 4ème étage, Berkeley Square House Berkeley Square London W1J 6BX Angleterre;

M. Bart Zech, gérant, né le 5 septembre 1969 à Putten (Pays-Bas), avec adresse professionnelle au 12-14, rue Léon Thyès L-2636 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, ledit mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Van Poeyer et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 13 août 2008. LAC/2008/33728. - Reçu cent vingt-sept euros cinquante-trois cents Eur0,5% = 127,53.

Le receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008106907/5770/414.

(080123639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

JCF FPK I AIV ITB S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 138.713.

—
Extrait des Résolutions de l'Associé unique du 2 juillet 2008

L'associé de la Société, a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Maarten Stam en tant que Gérant, et ce avec effet immédiat;
- de nommer Corinne Muller, née le 15 octobre 1976 à Seoul, Corée du Sud, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant que Gérant de la société, et ce avec effet immédiat.

Luxembourg, le 2 juillet 2008.

Stijn Curfs
Mandataire

Référence de publication: 2008107533/9168/18.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2008, réf. LSO-CT06926. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

Mingcheng International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3327 Crauthem, 4, rue Am Bruch.

R.C.S. Luxembourg B 50.042.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par un jugement rendu en date du 10 juillet 2008, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société Mingcheng International S.à r.l., société à responsabilité limitée, avec siège social à L-3327 Crauthem, 4, rue am Bruch, de fait inconnue à cette adresse.

Ce même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Gilles MATHAY, juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur M^e Joachim KUSKE, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Les créanciers sont invités à faire leurs déclarations de créance au greffe de la sixième section du tribunal de commerce de ce siège.

Pour extrait conforme
M^e Joachim Kuske
Le liquidateur

Référence de publication: 2008106908/7710/21.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03484. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

CambriaTech Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 74.156.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 19 mai 2008

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 1 septembre 2005, que Monsieur Mandeep Nanra, Chief Operating Officer, résident au 6, via dei Camuzzi, CH-6925 Montagnola, Suisse a démissionné de sa fonction d'administrateur avec effet au 1er Septembre 2005.

En date du 19 Mai 2008, le conseil d'administration coopte en remplacement Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich L-1450 Luxembourg en tant qu'administrateur.

Le Conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'administration se compose désormais comme suit:

- Mario Mauri, administrateur de sociétés, ayant son adresse privée au 1, Via ai Ronchi CH-6994 Lugano, Suisse; administrateur;
- Pramod Srivastava, professeur en immunologie, ayant son adresse privée au 70, Pheasant Run, Avon CT 06001 USA; président du conseil d'administration;
- Phyllis Gardner, «Senior Associate Dean», ayant son adresse privée au 648, Mirada Avenue, Stanford, CA 94305 USA; administrateur;
- Alok Oberoi, investisseur privé, demeurant au 21, Blomfield Road, W91 AD Londres, Grande Bretagne; administrateur et secrétaire du conseil d'administration;
- Eric Vanderkerken, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich L-1450 Luxembourg; administrateur;

Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008108359/751/33.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01613. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

GSO Offshore Multicurrency Facility (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 129.112.

EXTRAIT

Suite au déménagement du gérant Jean -Claude Koch, l'adresse est désormais la suivante: 11, rue de l'école, L-7315 Steinsel (et non plus 5, Cité Grand-Duc Jean, L-7233 Bereldange)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008106924/5564/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07474. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

T.M.I.P. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 3-5, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 138.517.

L'an deux mille huit, le dix juillet.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg,

A COMPARU:

La société anonyme de droit panaméen "NACTOS S.A.", avec siège social à Panama, East 54th Street, Mossfon Building, 2nd floor, (République du Panama), inscrite au Registro Público de Panama, Mercantil, sous le numéro 1285361,

ici représentée par Monsieur Filippo COMPARETTO, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1225 Luxembourg, 11, rue Béatrix de Bourbon, en vertu d'un pouvoir général; une copie dudit pouvoir, signé "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante agit en tant que seul associé de la société à responsabilité limitée unipersonnelle T.M.I.P. S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 29 avril 2008, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 1398 du 6 juin 2008.

L'associé a prié le notaire instrumentaire de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé décide de transférer le siège social à L-8399 Windhof, 3-5, route d'Arlon.

Deuxième résolution

L'associé décide de modifier l'article 4 des statuts comme suit:

" **Art. 4.** Le siège social est établi à Windhof (Grand-Duché de Luxembourg).

Troisième résolution

L'associé accepte la démission de Monsieur Olivier Emmanuel Bic de sa fonction de gérant et lui donne décharge.

Quatrième résolution

L'associé décide de nommer comme nouveau gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Jean-Marie BUTTERLIN, administrateur de sociétés, demeurant à L-4499 Limpach, 12, rue Centrale, né à Colmar, France, le 19 juin 1954.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: F. COMPARETTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 14 juillet 2008. Relation: LAC/2008/29023. — Reçu douze euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008109663/242/39.

(080127231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

GSO Luxembourg Onshore Funding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 116.893.

—
EXTRAIT

Suite au déménagement du gérant Jean -Claude Koch, l'adresse est désormais la suivante: 11, rue de l'école, L-7315 Steinsel (et non plus 5, Cité Grand-Duc Jean, L-7233 Bereldange)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008106925/5564/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07498. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

Handelsbanken Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 146, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 22.175.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

104243

Luxembourg, le 13 août 2008.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2008106951/242/12.

(080123465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

PIAA Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 97.562.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 juin 2008

L'assemblée accepte la démission de Madame Joëlle LIETZ, avec adresse professionnelle au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG, de ses fonctions d'administrateur et appelle en remplacement Madame Sabrina COLLETTE, avec adresse professionnelle au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008107040/506/17.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT02974. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

Kroinv S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 71.432.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 25 juin 2008 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean-Yves NICOLAS
- Monsieur Marc KOEUNE
- Madame Nicole THOMMES
- Madame Andrea DANY

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-Services S.à r.l., avec siège social à 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2014.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2008107044/693/23.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11231. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

Asia Alternatives Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 132.927,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 127.149.

Cession de parts

En date du 30 juillet 2008, un changement dans l'actionariat de la Société sous rubrique est intervenu de cette façon:

1) Asia Alternatives Capital Partners, LP, détenant 126.474 parts dans la société Asia Alternatives Luxembourg S.à r.l. a cédé la totalité de ses parts à la société Asia Alternatives Splitter I, L.P.

2) OMERS/AACP Investors, LP, détenant 6.453 parts dans la société Asia Alternatives Luxembourg S.à r.l. a cédé la totalité de ses parts à la société Asia Alternatives Splitter I, L.P.

Dès lors, l'associé unique détenant l'entière des parts, soit 132.927 parts, est à inscrire comme suit:

Asia Alternatives Splitter I, L.P., société constituée selon les lois des Iles Cayman, avec siège social au 87, Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9002, Iles Cayman.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008107045/799/23.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07756. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

The Dream Merchant Company Kft, Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 140.900.

OUVERTURE D'UNE SUCCURSALE

Extrait

Il a été décidé lors de la réunion du conseil d'administration du 2 juin 2008 de la société The Dream Merchant Company Kreacios es Uzletviteli Szolgaltato Korlatolt Felelossegu Tarsasag (dénomination en anglais: The Dream Merchant Company Creation and Management Services Limited Liability Company), ayant son siège social à H-1074 Budapest, Dohany utca 12, Hongrie, d'établir une succursale à Luxembourg, avec effet au 2 juin 2008, laquelle répondra aux caractéristiques suivantes:

a) Adresse de la succursale:

16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand duché de Luxembourg.

b) Activités de la succursale:

(i) L'exploitation de tout droit de propriété intellectuelle et de licence sous quelque forme que ce soit, incluant notamment mais pas de façon exclusive les marques, les brevets, les droits d'auteur, les droits d'informations au Luxembourg, et;

(ii) la fourniture de financement aux sociétés du groupe directement ou indirectement liées à la société mère de la succursale;

(iii) la détention de participations et toute forme d'activités liées à cette détention de participations.

c) Registre auprès duquel l'acte de la Société a été établi et sous quel numéro:

Registre du commerce de Budapest, Hongrie, sous le numéro 01-09-692921.

d) Dénomination de la Société et de la succursale:

1. Dénomination et forme de la Société

«The Dream Merchant Company Kreacios es Uzletviteli Szolgaltato Korlatolt Felelossegu Tarsasag» (dénomination en anglais: The Dream Merchant Company Création and Management Services Limited Liability Company), sous forme de société à responsabilité limitée.

2. Dénomination de la succursale

"The Dream Merchant Company Kft, Luxembourg Branch".

e) Représentation de la Société et de la succursale

1. Personne avant le pouvoir d'engager la Société à l'égard des tiers et de la représenter en justice

Les administrateurs suivants ont été nommés le 9 avril 2008 pour une période indéterminée.

- Monsieur György UJLAKI, né le 13 mai 1935 à Kispest, Hongrie, demeurant au 17. utca Tamara, Budapest, Hongrie, H-1029, administrateur;

- Monsieur Robert L. BLAIN, né le 7 septembre 1956 à Montréal, Canada, demeurant au 7201, rue Des Géraminus, St-Hubert, Canada, J3Y 8Y1, administrateur;

- Madame Tünde MEZEI, née le 28 mai 1967 à Kiskunfélegyháza, Hongrie, demeurant au 5. utca Vilag, Kecskemét, Hongrie, H-6000, administrateur.

La Société est valablement engagée envers les tiers par la signature conjointe de deux administrateurs.

2. Personne avant le pouvoir d'engager la succursale à l'égard des tiers et de la représenter en justice
- Madame Priya ZIVARATTINAM, née le 22 juillet 1983 à Pondicherry, Inde, demeurant au 6, rue Saint Louis, Thionville, France, F-57100, gérante.

La gérante pourra valablement engager la succursale par sa seule signature.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008107066/799/52.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2008, réf. LSO-CT06253. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

Fire Systems Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 760.000,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 129.120.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale tenue en date du 30 juillet 2008

Première résolution

L'Associé Unique accepte la démission de Mr Krzysztof KRAWCZYK de son poste de gérant B de la Société avec effet au 30 juillet 2008.

Deuxième résolution

L'Associé Unique nomme Monsieur Iain HAGGIS, résidant professionnellement au 1, Rondo ONZ, 35th Floor, 00-124 Warsaw, Pologne, au poste de gérant B de la Société avec effet au 30 juillet 2008.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008107055/587/20.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08561. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

Accord Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 74.948.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 avril 2008

1. L'assemblée accepte la démission de Monsieur José CORREIA en tant qu'administrateur de la société.
2. L'assemblée décide de pourvoir au remplacement de l'administrateur sortant en appelant Monsieur Natale CAPULA, né à Villa S. Giovanni (Italie), le 1^{er} novembre 1961, demeurant professionnellement à 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, en tant qu'administrateur. Le nouvel administrateur est élu à faire date pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2014.
3. L'assemblée accepte la démission de Madame Clariana BOSCH en tant qu'administrateur de la société.
4. L'assemblée décide de pourvoir au remplacement de l'administrateur sortant en appelant Monsieur Gianluca NINNO né à Policoro (Italie), le 7 avril 1975, demeurant professionnellement à 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, en tant qu'administrateur. Le nouvel administrateur est élu pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2014.
5. L'assemblée accepte la démission de Monsieur Fabio MAZZONI en tant qu'administrateur de la société.
6. L'assemblée décide de pourvoir au remplacement de l'administrateur sortant en appelant la société Luxembourg Management Services S.à.r.l., avec siège à 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, en tant qu'administrateur. Le nouvel administrateur est élu pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2014.
7. L'assemblée accepte la démission de la société Wood, Appleton, Oliver, Experts-Comptables en tant que Commissaire aux Comptes.

8. L'assemblée décide de pourvoir au remplacement du Commissaire aux Comptes sortant en appelant la société F.G.S. CONSULTING LLC, ayant son siège social à 520 S - 7th Street, Suite C Las Vegas, NV 89101. Le nouveau Commissaire aux Comptes est élu pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2014.

9. Le siège social est transféré du 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 7 avril 2008.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2008107065/6312/34.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07613. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

Delamain S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 129.696.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale tenue en date du 5 août 2008

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Anzini de son poste de Gérant de la société avec effet au 31 juillet 2008.

Deuxième résolution

L'Assemblée nomme Mr. Lorenzo Vianello né le 24 juillet 1968, résidant professionnellement au 10, via Gaetano Negri, 20 123 Milan, Italie, au poste de Gérant à partir du 1^{er} août 2008.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008107058/587/20.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08557. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

CalEast Holdings, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 168.725,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 114.711.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 24 juillet 2008 que:

- Monsieur Olivier Dufond a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 18 juillet 2008.
- Madame Virginie Vely, Comptable Senior, demeurant professionnellement au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, a été nommé aux fonctions de gérant de la Société avec effet au 24 juillet 2008, et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008107062/2570/20.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2008, réf. LSO-CT06590. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

European Fire Systems Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 112.685.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale tenue en date du 30 juillet 2008

Première résolution

L'Associé Unique accepte la démission de Mr Krzysztof KRAWCZYK de son poste de gérant de la Société avec effet au 30 juillet 2008.

Deuxième résolution

L'Associé Unique nomme Monsieur Iain HAGGIS, résidant professionnellement au 1, Rondo ONZ, 35th Floor, 00-124 Warsaw, Pologne, au poste de gérant de la Société avec effet au 30 juillet 2008.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008107054/587/20.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08562. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

CASTELLANI Frères, Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-4222 Esch-sur-Alzette, 310, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 21.048.

—
Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour CASTELLANI FRERES SARL (société en liquidation volontaire)

Emmanuel KARP / Tilly KLEIN

Référence de publication: 2008107084/597/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT03961. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

Gotim Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 20.608.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 30/06/2008 à Luxembourg

L'Assemblée renouvelle pour une période de 6 ans le mandat des Administrateurs et du Commissaire sortants, à savoir Messieurs GILLET Etienne, 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, TORDOOR Jacques, 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, GLESENER Guy, 36, rue Frantz Seimetz, L-2531 Luxembourg, en tant qu'administrateurs et la société AUDITEX S.A.R.L. 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2014.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008107033/3842/19.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2008, réf. LSO-CT06203. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

Limpertsberg Real Estate Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 35.078.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 27.06.2008 à Luxembourg

L'Assemblée renouvelle pour une période de 6 ans le mandat des Administrateurs et du Commissaire sortants, à savoir Messieurs JACQUEMART Laurent, 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, GLESENER Guy, 36, rue Frantz Seimetz, L-2531 Luxembourg, TORDOOR Jacques, 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant qu'administrateurs et la société AUDITEX S.A.R.L., 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2014.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008107035/3842/19.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2008, réf. LSO-CT06205. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

JER Audrey S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 125.408.

—
Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société datées du 30 juillet 2008

Les gérants de la Société ont décidé en date du 30 juillet 2008, de transférer le siège de la Société du 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 15, rue notre Dame, L-2240 Luxembourg, avec effet au 1^{er} octobre 2008.

Luxembourg, le 30 juillet 2008.

Jan Willem Overheul

Gérant

Référence de publication: 2008107074/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2008, réf. LSO-CT06897. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

Jade Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 2, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 28.400.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juillet 2008

Nominations

L'Assemblée Générale constate que le mandat des administrateurs ne viendra à échéance qu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera tenue en 2012 de sorte qu'il n'y a pas lieu de procéder à de nouvelles nominations d'administrateurs.

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de MONTBRUN REVISION S.à r.l. en tant que commissaire de surveillance pour une nouvelle période d'une année jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2009.

Luxembourg, le 16 juillet 2008.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2008107046/1122/19.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2008, réf. LSO-CS12569. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

Martin Currie Global Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 65.796.

Extrait des Résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 juillet 2008

James Keith Ross Falconer, Michael Hoare, Alec J. Emmott, Zvi Hoffman et Jan Ankarcrona ont été réélus en leur qualité d'administrateur pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale de 2009.

Ernst and Young Luxembourg S.A. ont été réélus Réviseurs d'Entreprises pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale de 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Martin Currie Global Funds

The Bank of New York (Luxembourg) S.A.

Petra Ries / Claudia Vago

Compliance Officer / Corporate Secretary

Référence de publication: 2008107042/1163/19.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2008, réf. LSO-CT06817. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

JER Adriana S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 134.613.

Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société, datées du 30 juillet 2008

Les gérants de la Société ont décidé en date du 30 juillet 2008, de transférer le siège de la Société du 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 15, rue notre Dame, L-2240 Luxembourg, avec effet au 1^{er} octobre 2008.

Luxembourg, le 30 juillet 2008.

Jan Willem Overheul

Gérant

Référence de publication: 2008107071/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2008, réf. LSO-CT06895. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

Loue Air S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 100.889.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 27.06.2008 à Luxembourg

L'Assemblée renouvelle pour une période de 6 ans le mandat des Administrateurs et du Commissaire sortants, à savoir Messieurs GILLET Etienne, 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, TORDOOR Jacques, 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, GEIBEN Claude, 12, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, SCHAEFFER Nicolas JR, 12, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, en tant qu'administrateurs et la société AUDITEX S.A.R.L. 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2014.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008107032/3842/19.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2008, réf. LSO-CT06206. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

Corporate Investments S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R.C.S. Luxembourg B 135.696.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 17 juillet 2008

Nomination d'un quatrième administrateur

- Monsieur Xavier DI TUCCI

né le 21 octobre 1963 à Marseille (F)

demeurant à F-84240 ANSOUIS, Quartier Frigoulet, 7.

Le mandat de l'administrateur ainsi nommé prendra fin à lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2013.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait

Signature

Référence de publication: 2008107031/1185/19.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2008, réf. LSO-CS11204. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

InsoMedia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 100.139.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 3. Juni 2008

Erster und Einziger Punkt

Die Versammlung beschließt den Gesellschaftssitz von L-2014 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse nach L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse zu verlegen.

Für gleichlautenden Auszug

Der Vorsitzende der ordentlichen Generalversammlung

Unterschrift

Référence de publication: 2008107070/745/16.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2008, réf. LSO-CS04994. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

Sailux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes.
R.C.S. Luxembourg B 44.793.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement à Luxembourg en date du 3 juillet 2008 a renouvelé le mandat du commissaire aux comptes pour un terme de 1 an.

Commissaire aux comptes:

DELOITTE S.A., 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008.

Cette décision est conforme à la proposition faite par le conseil d'administration.

Signature / Signature

Administrateur A / Administrateur B

Référence de publication: 2008107051/693/19.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08616. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

Solymar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 108.568.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 8 juillet 2008 que:

1. Est élu au poste d'administrateur, suite à la démission de Monsieur Silvio Conforti, Monsieur Fabio Croci, demeurant professionnellement en Via S. Balestra 18, CH-6901 Lugano.

Le nouvel administrateur reprendra le mandat de son prédécesseur, qui expirera lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30.07.2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008107026/6312/19.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04884. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

JER Europe Fund III 15 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 127.927.

—
Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société, datées du 30 juillet 2008

Les gérants de la Société ont décidé en date du 30 juillet 2008, de transférer le siège de la Société du 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 15, rue notre Dame, L-2240 Luxembourg, avec effet au 1^{er} octobre 2008.

Luxembourg, le 30 juillet 2008.

Jan Willem Overheul

Gérant

Référence de publication: 2008107073/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2008, réf. LSO-CT06902. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

Finsai International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 84.679.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement à Luxembourg en date du 3 juillet 2008 a renouvelé le mandat du commissaire aux comptes pour un terme de 1 an.

Commissaire aux comptes:

DELOITTE S.A., 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008.

Cette décision est conforme à la proposition faite par le conseil d'administration.

Signature / Signature

Administrateur A / Administrateur B

Référence de publication: 2008107052/693/19.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08611. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

Robeco Alternative Investment Strategies, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 87.117.

—
Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 13 juin 2008

En date du 13 juin 2008, le Conseil d'Administration a décidé:

- d'accepter la démission, avec effet au 16 juin 2008, de Monsieur Henricus Johannes Petrus Saeijs en qualité d'Administrateur.

- de coopter, avec effet au 16 juin 2008, Monsieur Richard Laurie Goldthorpe, Coolsingel 120, 3011 AG Rotterdam, Pays-Bas, en qualité d'Administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009, en remplacement de Monsieur Henricus Johannes Petrus Saeijs, démissionnaire.

Luxembourg, le 7 août 2008.

Pour extrait sincère et conforme

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signatures

Référence de publication: 2008107028/1024/20.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07937. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

Euroinvest (Czech 3) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 70.883.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2008.

TMF Corporate Services S.A.

Gérant

Signatures

Référence de publication: 2008107008/805/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07542. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

European Property Fund (Holdings) Limited S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 14.286,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 124.428.

—
Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales du 24 juin 2008 que:

- M. Michael David Evans a vendu ses 714 300 parts sociales de la Société à Evans Randall International LLP, ayant son siège social à Chobham Park Lane, Chobham, Woking, Surrey, GU2 4BHQ, (Royaume Uni) inscrite au Limited Liability Partnerships Act 2000 sous le numéro OC316776.

Luxembourg, le 6 août 2008.

Pour la société

TMF Management Luxembourg S.A.

Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008106996/805/19.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07793. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

Steelex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 46.189.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2008.

Fiduciaire B+C s.à.r.l., Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008107129/7759/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT02963. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

Geneimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 31.874.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale du 14 juillet 2008

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Madame Christel Girardeaux, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Lux Business Management Sàrl, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Lux Konzern Sàrl, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Luxembourg, le 14 juillet 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008107023/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2008, réf. LSO-CT06636. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

Bylong S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 55.282.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 juin 2008

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Madame Christel Girardeaux, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Lux Business Management Sàrl, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Lux Konzern Sàrl, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Luxembourg, le 4 juin 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008107024/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2008, réf. LSO-CT06626. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

Glacis Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.
R.C.S. Luxembourg B 123.054.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Pour *GLACIS INVEST SA*
Emmanuel KARP / Tilly KLEIN

Référence de publication: 2008107096/597/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT03954. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

en.co.tec., Engineering Contracting Technologies S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7795 Bissen, 13, Z.A.C. Klengbousbiérg.
R.C.S. Luxembourg B 94.503.

Extraits du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 21 juillet 2008

- L'assemblée générale confirme, en date de ce jour, la démission de Monsieur Reisch Thierry de ses fonctions d'administrateur.

- L'assemblée générale décide de coopter en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Pichon Cathèle, demeurant 2, rue Jean-Joseph Labbé, F-54730 Gorcy. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2009,

Luxembourg, le 5 août 2008.

Pour la société
PKF Weber & Bontemps
Signatures

Référence de publication: 2008107165/592/19.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07969. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

CalEast Holdings 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 9.000,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 135.111.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 24 juillet 2008 que:

- Monsieur Olivier Dufond a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 18 juillet 2008.
- Madame Virginie Vely, Comptable Senior, demeurant professionnellement au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, a été nommée aux fonctions de gérant de la Société avec effet au 24 juillet 2008, et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008107161/2570/20.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2008, réf. LSO-CT06578. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

CalEast Holdings 5 Properties 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 9.000,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 135.508.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 24 juillet 2008 que:

- Monsieur Olivier Dufond a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 18 juillet 2008.
- Madame Virginie Vely, Comptable Senior, demeurant professionnellement au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, a été nommée aux fonctions de gérant de la Société avec effet au 24 juillet 2008, et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008107162/2570/20.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2008, réf. LSO-CT06576. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

Expanco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 245, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 39.800.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2008.

Fiduciaire B+C s.à.r.l., Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008107138/7759/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT02937. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

LIC II Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 744.880,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 121.146.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 24 juillet 2008 que:

- Monsieur Olivier Dufond a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 18 juillet 2008.
- Madame Virginie Vely, Comptable Senior, demeurant professionnellement au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, a été nommée aux fonctions de gérant de la Société avec effet au 24 juillet 2008, et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008107163/2570/20.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2008, réf. LSO-CT06574. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

Postbahnhof an der Spree 5, Berlin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 135.115.

Suite à la démission au 27 juin 2008 de Mlle Laura LAINE, demeurant professionnellement au 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, de sa fonction de Gérant de la société Postbahnhof an der Spree 5, Berlin S.à r.l., le conseil de gérance se compose comme suit:

1. M. Henrik Rossen
2. M. Marc Lefèbvre
3. M. Ole Hartmann Christensen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Postbahnhof an der Spree 5, Berlin S.à r.l.

Marc Lefèbvre

Gérant

Référence de publication: 2008107177/7605/20.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02647. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

Formplast International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 129.773.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2008.

Fiduciaire B+C s.à r.l., Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008107139/7759/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT02952. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

Euroinvest (Czech 2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 70.882.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2008.

TMF Corporate Services S.A.

Gérant

Signatures

Référence de publication: 2008107006/805/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07539. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.
